

La domestication du salafisme radical violent. Désengagement, déradicalisation et reconversion

Le succès de la répression militaire contre le maquis djihadiste, à défaut d'avoir été total, a forcé la majorité des groupes armés à renoncer au djihad salafiste. Le mouvement de reddition collectif enclenché à partir de 1997, scellera le début d'un retour à la vie normale dans des zones jadis qualifiées de « no man's land » par la presse algérienne¹⁶³⁰. Dès lors, tout l'enjeu résidait dans la réintégration des anciens djihadistes dans le tissu social. Il s'agit alors de désengagement effectif débouchant sur un abandon total de toutes activités subversives pour le compte du djihad armé. Cela suppose aussi une déradicalisation qui permettrait de faire évoluer les points de vue des individus radicalisés vers une perception plus apaisée à l'égard des codes traditionnels de la société. Plus encore, cette sortie de la violence nécessiterait une remise en cause et un bouleversement de l'architecture idéologique chez les djihadistes.

En effet, sans un processus de « désendoctrinement idéologique », il serait sans doute bien difficile pour un djihadiste d'envisager l'abandon de l'action armée. Si bien que rien n'empêcherait un ancien djihadiste censé s'être « repenti » de l'action armée, de renouer avec le djihad si une conjoncture propice l'y encourageait de nouveau ; une forme de renonciation pragmatique et temporaire telle que décrite par R. BARRETT et L. ISOKHARI¹⁶³¹. Le désengagement d'un groupe armé n'est assurément pas synonyme de déradicalisation s'il n'est pas motivé par une réelle remise en question de l'individu radicalisé sur le bien fondé et/ou la légitimité de sa perception du djihad.

Les liens sociaux sont un autre point saillant dans le processus de déradicalisation. L'individu radicalisé doit en effet s'insérer de nouveau dans un collectif qui l'aidera à reconstruire une nouvelle « identité de substitution »¹⁶³². La question de la reconversion socioprofessionnelle des anciens djihadistes se pose ici avec acuité. Que l'on soit en présence d'une « auto réinsertion » ou d'une réinsertion par le haut (aide institutionnelle), l'étude des modalités d'une réintégration sociale chez les « repentis » peut apporter des éléments fort

¹⁶³⁰ Voir par exemple, le quotidien l'Expression du mardi 27 Avril 2004.

¹⁶³¹ Richard BARRETT et Leila ISOKHARI. « Deradicalization and rehabilitation programmes targeting religious terrorists and extremists in the Muslim world », dans Tore BJØRGO et John HORGAN (dir.). *Leaving Terrorism Behind. Individual and collective disengagement*, (Londres et New York, Routledge 2009) pp : 170-180.

¹⁶³² David BENICHO, Farhad KHOSROKHAVAR, et Philippe MIGAUX, *Le jihadisme* (EDI8, 2015).

utiles à la compréhension du processus de déradicalisation chez certains djihadistes désengagés de l'action armée.

Comme c'est globalement le cas dans la plupart des pays arabo-musulmans, il existe actuellement en Algérie, trois pôles distincts s'élevant comme représentants authentiques et exclusifs du salafisme. Il y a bien sûr les salafistes pieux, qui, en théorie, ne s'occupent que du travail de prédication et d'éducation religieuse de la société.

Ensuite, il y a les salafistes activistes, qui, en plus de la prédication, pratiquent ce qu'on appelle le salafisme politique. Enfin, il y a les salafistes djihadistes, qui préconisent l'action violente dans le but d'instaurer l'État islamique ou plus précisément *la khilafa* (le califat). Même si ce présent travail s'intéresse essentiellement à l'aspect violent de la radicalisation salafiste, il ne peut faire l'impasse sur un état des lieux nécessaire concernant les différents visages des salafismes dominants en Algérie. La raison est que le contexte politique actuel invite à réfléchir sur l'éventualité de la réémergence du salafisme radical et radical violent sur la scène politique et sécuritaire algérienne.

En effet, même si le régime politique algérien semble pour l'instant avoir échappé au vent des révoltes arabes, l'impasse politique dans laquelle il se trouve actuellement lui impose de composer avec des forces politiques et sociales qu'il a jadis marginalisées, notamment le salafisme pieux et le salafisme *haraki*. Sur le plan sécuritaire, l'avènement de l'État islamique et ses tentatives d'enracinement dans le paysage djihadiste algérien, profitant de l'affaiblissement notable d'Al Qaida pour le Maghreb, soulève un certain nombre de défis pour les autorités algériennes.

1. Désengagement, déradicalisation et modalités de reconversion chez les anciens djihadistes salafistes

Si les termes de « désengagement » et de « déradicalisation » ne peuvent être utilisés de manière indifférenciée¹⁶³³, souvent, l'un succède à l'autre, voire, le complète de manière réversible. Si bien qu'un processus de déradicalisation peut déboucher sur un « désengagement comportemental » *behavioural disengagement*, ou, à l'inverse, ce dernier peut évoluer vers un « désengagement psychologique » *psychological disengagement* (déradicalisation)¹⁶³⁴. Comme ce fut le cas pour la majorité de nos anciens djihadistes interviewés, le désengagement compris comme un acte consistant à quitter l'organisation armée et stopper l'action violente, est lié aussi bien à des facteurs répulsifs *push factors* qu'à des facteurs attractifs *pull factors*¹⁶³⁵. D'une part, on constate que certains facteurs répulsifs ont amené des recrues djihadistes à rejeter l'action armée en remettant en cause l'utilité ou la légitimité du combat djihadiste. Les traumatismes dus à la répression, la ligne de conduite déviante adoptée par l'organisation ou la misère vécue au maquis, en sont d'illustres exemples. D'autre part, des facteurs attractifs ont incité de nombreuses recrues djihadistes à franchir le pas et quitter l'action armée, telles que

¹⁶³³ Nombreux ont été les auteurs à avoir insisté sur la distinction à établir entre les deux termes. Le fait de se désengager de l'action violente implique un changement comportemental, tandis que la déradicalisation implique un changement cognitif majeur qui influent directement sur les valeurs et les idéaux des individus radicalisés. Voir : John Horgan, « Deradicalization or Disengagement? A Process in Need of Clarity and a Counterterrorism Initiative in Need of Evaluation ». *Perspectives on Terrorism, A Journal of the Terrorism Research Initiative* 2 n° 4, (february 2008), pp 3-8 ; J. Horgan and K. Braddock, « Rehabilitating the Terrorists? Challenges in Assessing the Effectiveness of De-radicalization Program ». *Terrorism and Political Violence* 22: 2, 2010 ; Tore Bjørgo et John Horgan, éd., *Leaving terrorism behind: individual and collective disengagement*. op.cit ; Noricks, Darcy ME. "Disengagement and deradicalization: Processes and programs." *Social science for counterterrorism: Putting the pieces together*(2009): 299-322 ; Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68 (2012): 15-35 ; Naureen Chowdhury Fink, Ellie Hearne, et rapporteurs, « Beyond Terrorism: Deradicalization and Disengagement from Violent Extremism », *IPI - International Peace Institute*, consulté le 3 novembre 2015, <http://www.ipinst.org/2008/10/beyond-terrorism-deradicalization-and-disengagement-from-violent-extremism>.

¹⁶³⁴ Les deux termes de « Désengagement comportemental » et de « désengagement psychologique » sont bien évidemment empruntés à John Horgan. Voir : John Horgan, « Deradicalization or Disengagement? A Process in Need of Clarity and a Counterterrorism Initiative in Need of Evaluation », op.cit.

¹⁶³⁵ Pour Tore Bjørgo, les « *push factors* » peuvent être compris comme des facteurs négatifs ou des circonstances qui sont de nature à rendre non attractif le maintien de l'engagement au sein d'un groupe violent. Tandis que les « *pull factors* » sont des opportunités à caractère positif, qui poussent l'individu vers des alternatives plus satisfaisantes. Voir : Tore Bjørgo, *Strategies for Preventing Terrorism* (Palgrave Macmillan, 2013), p 23. Voir aussi, John Horgan, « Individual disengagement. A psychological analysis », in Tore Bjørgo et John Horgan, éd., *Leaving terrorism behind: individual and collective disengagement*, op.cit.

les offres institutionnelles en matière d'amnistie, de réhabilitation et de réinsertion, mais aussi, les soutiens des réseaux d'amitiés ou l'emprise d'un leadership organisationnel favorable à un abandon de la violence armée¹⁶³⁶.

Si la déradicalisation est susceptible d'intervenir en amont comme en aval d'une démobilisation (au sens physique) de l'action armée, elle ne constitue pas pour autant une constante dans le processus de désengagement. D'une part, le désengagement peut se manifester par un simple abandon pragmatique du djihad qui relève d'un calcul rationnel (coût/avantage). D'autre part, il peut aussi être précédé par un processus de désendoctrinement qui va agir sur le cadre cognitif de l'individu en modifiant ses croyances et ses représentations sur le jihad. Néanmoins, ce que nous avons le plus souvent observé chez nos interviewés, c'est une déradicalisation qui se situe en aval du désengagement physique (comportemental). D'où notre démarche qui consiste à nous interroger sur l'après désengagement, seul à même de nous éclairer sur les modalités de réinsertion sociale chez les anciens djihadistes salafistes, dont certaines peuvent nous apporter des éléments de réponse concernant les mécanismes de déradicalisation.

1.1 Déterminants structurels et organisationnels du désengagement djihadiste

John Horgan avait vu juste lorsqu'il avait écrit que « *Si le développement du terrorisme est un produit de son temps et de son lieu, il en résulte que les questions de désengagement seront également spécifiques aux contextes et nécessairement nuancées, et ce, en fonction des programmes (de déradicalisation) construits, mis en œuvre, et promus. . .* »¹⁶³⁷. Dans la même lignée, Olivier Fillieule considère que le désengagement d'une organisation radicale « s'explique aussi bien par des facteurs idiosyncrasiques, contextuels et structurels »¹⁶³⁸. Pour sa part, Isabelle Sommier s'intéresse plus spécifiquement à deux leviers essentiels au processus de déradicalisation : la réintégration sociale dont le succès reste conditionné par la sincérité des

¹⁶³⁶ Omar Ashour, *A World without Jihad? The Causes of de-Radicalization of Armed Islamist Movements*, McGill University. Department of Political Science, Thesis. 2008, http://digitool.Library.McGill.CA:8881/R/?func=dbin-jump-full&object_id=29750.

¹⁶³⁷ J. Horgan. (2008a). Deradicalization or Disengagement? A Process in Need of Clarity and a Counterterrorism Initiative in Need of Evaluation. *Perspectives on Terrorism, A Journal of the Terrorism Research Initiative*, 2(4), 3-8.

¹⁶³⁸ Olivier Fillieule, « Le désengagement d'organisations radicales. Approche par les processus et les configurations », *Lien social et Politiques*, n° 68 (2012) p, 37-59.

programmes, et les soutiens obtenus auprès des réseaux de sociabilité animés par d'anciens combattants, membres de la famille ou groupes de pairs¹⁶³⁹.

Quoiqu'il en soit, ce type d'approches nous amène à articuler les trois niveaux d'analyse micro/méso/macro, car il s'agit de décrypter les poids exercés sur l'individu radicalisé, par les changements structurels (notamment ceux liés au champ politico-sécuritaire en ce qui nous concerne), mais aussi, par le façonnage organisationnel et les réseaux de sociabilité.

1) Programmes institutionnels pour le retour à la paix, une structure d'opportunité pour désengagement djihadiste

L'offre institutionnelle en matière d'encouragement au désengagement djihadiste s'est incontestablement appuyée sur des changements de contextes macro-structurels (sécuritaire, politico-juridique et socioéconomique) qui ont favorisé les possibilités de désengagement. La sortie de crise amorcée à la fin des années 1990 s'accompagne en effet d'une amélioration sensible de la situation sécuritaire, politique et économique du pays¹⁶⁴⁰. Pour assurer un retour rapide à la stabilité du pays, il fallait convaincre les quelques milliers de djihadistes encore au maquis de déposer les armes et de réintégrer la société. L'offre institutionnelle, ne s'insère nullement dans un processus de déradicalisation, mais plutôt (du moins dans un premier temps) dans un cadre de négociation politique dont l'objectif principal est d'obtenir un désengagement massif de l'action armée djihadiste. Pour Abderrahmane Moussaoui, il ne peut y avoir un parallèle avec le cas sud-africain où il fut question, en même temps, de vérité et de réconciliation¹⁶⁴¹, puisque c'est principalement d'une urgence de restaurer l'ordre qu'il s'agit : *«En Algérie, l'objectif n'est manifestement pas celui de rechercher les racines du mal pour tenter d'y apporter d'éventuels remèdes. Il semble se limiter à une restauration immédiate de l'ordre »*¹⁶⁴².

Dès son arrivée au pouvoir en avril 1999, le président Abdelaziz Bouteflika poursuit la dynamique de « réconciliation nationale » en introduisant « la loi sur la Concorde civile » en

¹⁶³⁹ Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », op.cit.

¹⁶⁴⁰ Rafael Bustos, « Le référendum sur la charte pour la réconciliation nationale en Algérie et ses textes d'application », *L'Année du Maghreb*, n° II (1 mars 2007): 223-29.

¹⁶⁴¹ Sur ce sujet, l'auteur rappelle que les victimes en Afrique du sud avaient la possibilité de s'exprimer sur ce qui leur était arrivé ; « ainsi, leurs épreuves étaient publiquement reconnues. Les bourreaux avaient le devoir de rendre compte de leurs actes en s'engageant à dire toute la vérité en échange du pardon » poursuit-il.

¹⁶⁴² Moussaoui, Abderrahmane. "La concorde civile en Algérie. Entre mémoire et histoire." in *Où va l'Algérie* (2001): p 71-92.

juillet 1999¹⁶⁴³. Votée par référendum le 16 septembre de la même année, cette loi prévoit des mesures d'exonération des poursuites, de mise sous probation et réduction de peine. Ce nouveau dispositif juridique exclut les actes ayant entraîné mort d'homme et infirmité permanente. Sont exclus également les actes de viol et l'usage d'explosifs dans les lieux publics¹⁶⁴⁴.

Abdelaziz Bouteflika n'a pas été le premier à avoir initié une politique visant à encourager le désengagement djihadiste. Son prédécesseur, Liamine Zeroual avait mis en place une politique dite de *Rahma* (clémence), mais son échec conduira les autorités à sa reformulation sémantique en utilisant une terminologie moins religieuse et plus politique, d'où le choix porté sur « la concorde civile » qui suppose une forme d'entente entre différentes parties¹⁶⁴⁵.

Cette formulation fut ensuite remplacée par celle de « réconciliation nationale », plus précisément dans un projet nommé « Charte pour la paix et la réconciliation nationale ». Celle-ci sera présentée comme l'un des principaux axes du programme présidentiel à partir de 2006. Elle sera votée par référendum le 29 septembre 2006. Sa portée sera plus large que celle de la loi sur la Concorde civile dans la mesure où elle va inclure de nouvelles dispositions concernant les forces de l'ordre, mais surtout, note Rafael Bustos, elle va exclure de l'amnistie uniquement les auteurs de massacres collectifs¹⁶⁴⁶.

Comme l'écrivait Abderrahmane Moussaoui, ce changement d'attitude de l'État vis-à-vis des groupes armés annonçait un bouleversement radical dans le traitement du dossier sécuritaire en Algérie : « *le régime est donc passé d'un discours de criminalisation de son opposition armée et de banalisation de sa force de frappe (quelques milliers d'hommes) à un discours et une pratique de victimisation et de glorification de certains d'entre eux. Au lieu de les*

¹⁶⁴³ Luis Martinez, « L'après guerre civile : les étapes de la réconciliation nationale », *CERI-SCIENCES-PO*, janvier 2000, <http://www.ceri-science-po.org>.

¹⁶⁴⁴ Voir, La loi portant Concorde civile, accessible sur le site de la présidence algérienne. Lien : http://www.el-mouradia.dz/francais/algerie/histoire/Dossier/loi_sur_la_concorde_civile.htm

¹⁶⁴⁵ Abderrahmane Moussaoui, "La concorde civile en Algérie. Entre mémoire et histoire." , op.cit ; Abderrahmane Moussaoui, « Algérie, la réconciliation entre espoirs et malentendus », *Politique étrangère* Été, n° 2 (2007): 339.

¹⁶⁴⁶ Rafael Bustos, « Le référendum sur la charte pour la réconciliation nationale en Algérie et ses textes d'application », op.cit.

combattre, le pouvoir préconise désormais de les indemniser et leur pardonner. Ces pratiques et discours contradictoires égarent l'observateur, et dénaturent le sens même de l'initiative »¹⁶⁴⁷.

Une partie de la population, notamment celle qui a le plus subi la terreur des groupes armés, semblait ne pas comprendre l'utilité d'une telle démarche au moment où les djihadistes paraissaient en grande difficulté face aux offensives de l'armée. Pour s'adapter à la situation, le discours institutionnel s'efforcera de présenter le processus de désengagement des djihadistes comme une reddition sans conditions, imposée par une lutte intraitable menée par les autorités contre les maquis¹⁶⁴⁸. Toutefois, le discours politique véhiculé par certains des anciens leaders djihadistes (notamment ceux de l'AIS) laisse clairement entendre qu'il s'agissait d'un long processus de négociation durant lequel une reconnaissance implicite fut accordée à la cause djihadiste¹⁶⁴⁹.

Le discours tenu par nos anciens djihadistes interviewés, est loin d'être totalement favorable à l'offre institutionnelle qui leur est proposée. Ils ne sont pas contre le principe même de restaurer la paix, mais doutent de la capacité des autorités à appliquer de manière juste les articles de la charte pour la réconciliation nationale. Ils semblent toutefois unanimes sur l'idée qu'au-delà de la problématique de l'application des dispositions de la charte, l'arrêt de l'action armée et le retour à la paix constituent une priorité :

« Il faut dire la vérité, depuis l'adoption de la charte, et même bien avant ! depuis l'arrivée de Bouteflika, les choses vont mieux si on parle de l'ordre et de la sécurité. Je dirais au moins à 80% pour ne pas exagérer. C'est vrai qu'il reste toujours un peu de Hogra et de banditisme... etc. Cela a ouvert une porte, une chance de..., je te dis la vérité, au-delà des convictions, des fois..., quand une personne suit son enthousiasme et sa fougue, et qu'ensuite elle se trouve confrontée à une réalité à laquelle elle ne s'attendait pas, elle regrette. Là ! je suis libre, je vais à la mosquée, tout le monde me connaît, me respecte, je vais à la cafétéria le plus normalement du monde. Je dors chez moi auprès de ma femme et mes enfants..., tu sens quand-même qu'il y a une forme de liberté. Si tu remontes au maquis, tu vois

¹⁶⁴⁷ Abderrahmane Moussaoui, « Algérie, la réconciliation entre espoirs et malentendus », op.cit.

¹⁶⁴⁸ Abderrahmane Moussaoui, "La concorde civile en Algérie. Entre mémoire et histoire." , op.cit.

¹⁶⁴⁹ Pour s'en rendre compte, il suffit en effet de revenir aux différentes déclarations faites par d'anciens leaders djihadistes dans la presse et les médias audio-visuels. Ce fut par exemple le cas pour Madani Mezrag émir national de l'AIS, Ahmed Ben Aicha émir de la région ouest de l'AIS ou Hassan Hattab ancien émir du GSPC qui n'ont cessé de mettre en avant le caractère négocié de l'arrêt de leur action armée.

des choses comme ...tu n'a pas de couverture, tu n'est pas sûr de pouvoir manger à ta faim...tu peux vraiment te poser la question : Qu'est-ce que je fais ici »¹⁶⁵⁰.

« La réconciliation nationale ou la concorde civile et tout le reste..., c'est bien ! oui c'est très bien, mais elle n'est pas juste. Des fois on arrive au point où on se fait harceler (sexuellement) par des agents administratifs ! surtout nous les femme veuves de djihadistes. Le type te demande de revenir seule la prochaine fois, sans les enfants, et des fois il y a des insinuations de corruption. Parce qu'on n'a pas d'hommes pour nous protéger, on veut exploiter notre faiblesse. La « concorde civile » est un peu louche aussi, moi ..., ce que je veux, c'est juste qu'on nous accorde les droits qu'on nous a promis. Mais on ne peut pas dire qu'il n' y a que du négatif. Le plus important pour moi c'est ma liberté et celle de mes enfants. Je m'en fous des droits qui nous sont accordés par cette loi, je sais que même pour ça y a le piston qui entre en jeu. Ce qui m'importe le plus, c'est ma tranquillité et celle de mes enfants, on n'a plus peur maintenant, nos préoccupations sont ailleurs maintenant »¹⁶⁵¹.

« Qui est contre la paix ! pourquoi sommes nous descendus ? c'est pour ça non ! moi je ne compte pas sur l'aide de l'Etat. Je sais qu'il ne tiendra pas parole, ce n'est pas quelque chose de nouveau. L'important c'est qu'il nous assure qu'il va nous laisser tranquilles..., et sur cela au moins, il a tenu parole. Pour le reste, on se débrouille »¹⁶⁵².

Au-delà des critiques émises de toutes part (association de victimes du terrorisme, partis politiques, djihadistes « repentis », presse écrite et médias audio-visuels) autour de l'ambiguïté des initiatives institutionnelles de sortie de crise, il serait sans doute naïf de sous-estimer la portée de ces dernières en matière de retour à la paix et à l'ordre. Sans avoir pu traiter la question essentielle et épineuse de la réconciliation par la vérité comme ce fut par exemple le cas en Afrique du sud¹⁶⁵³, ces démarches ont sans doute eu le mérite d'offrir une structure d'opportunité favorisant le désengagement massif. De 1999 à nos jours, les chiffres avancés par différentes sources (officielles et non officielles) sur le nombre de « repentis » recensés, varient entre 6000 et 10 000 individus¹⁶⁵⁴. Néanmoins, il apparaît, comme nous le verrons plus bas, que le rôle joué par l'offre institutionnelle en matière de désengagement ne

¹⁶⁵⁰ Entretien avec Rabah, ancien djihadiste, op.cit.

¹⁶⁵¹ Entretien avec Djamila, ancien djihadiste, op.cit.

¹⁶⁵² Entretien avec Rachid, ancien djihadiste, op.cit.

¹⁶⁵³ Sur la cas de l'Afrique du sud, voir : Lætitia Bucaille, « Vérité et réconciliation en Afrique du Sud », *Politique étrangère* Été, n° 2 (1 juin 2007): 313- 25 ; Barbara CASSIN, « Ôter à la haine son éternité »: l'Afrique du Sud comme modèle. *Vérité, réconciliation, réparation*, Paris, Seuil, 2004.

¹⁶⁵⁴ Les chiffres avancés par la presse dont certains sont de sources officielles ne cessent d'augmenter d'année en année pour passer de 5500/6000 en 2000 à 10 000 en 2014. Voir par exemple le quotidien Liberté du 02/12/2000, , le quotidien L'Expression du 12/03/2002, le quotidien El Watan du 01/12/2011 et du 07/11/2014

peut être analysée en dehors du cadre organisationnel et relationnel qui régit les individus membres des groupes armés.

2) Le désengagement par effet d'entraînement organisationnel et relationnel

Si l'offre publique de sortie de conflit s'avère essentielle dans le choix des organisations armées de mettre fin à la violence, il n'en demeure pas moins que la décision en faveur du désengagement collectif, ne peut se comprendre en dehors des logiques organisationnelles et hiérarchiques internes qui permettent aux groupes d'enclencher un processus de sortie de la violence. Cela dit, le désengagement de l'action armée n'a pas toujours lieu sous l'impulsion du groupe ou de l'organisation ; souvent, il est aussi opéré par des individus seuls. Lorsque l'organisation pèse sur ses membres en exerçant une pression à la conformité et en exacerbant le sentiment de culpabilité à faire défection¹⁶⁵⁵, c'est parfois vers des liens de sociabilité externes au groupe d'appartenance que les individus en voie de désengagement peuvent se tourner.

L'analyse en terme de sociabilité, note Gildas Renou, « amène à ne pas considérer les groupes et les appartenances comme donnés une fois pour toutes. Ils peuvent être envisagés, au contraire, comme continuellement en interdépendance avec d'autres groupes et d'autres appartenances »¹⁶⁵⁶. Il faut donc s'intéresser à la façon dont les individus et les groupes façonnent leurs relations de sociabilité, aussi bien en interne qu'en externe, car souvent celles-ci sont susceptibles de générer des facteurs de désengagement à l'échelle individuelle ou collective.

a) Organisation, leadership et désengagement djihadiste

Lorsque les groupes radicaux violents évoluent dans un contexte de dérive violente, de divisions et de conflits internes, le désengagement aura plus tendance à se manifester sous une forme individuelle. I. Sommier¹⁶⁵⁷ et M. Crenshaw¹⁶⁵⁸ l'ont bien démontré à propos du cas

¹⁶⁵⁵ Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », op.cit.

¹⁶⁵⁶ Gildas Renou, « Sociabilité(s) », in Olivier) Fillieule, Lilian Mathieu, et Cécile) Péchu, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Références sociétés en mouvement (Paris: Sciences Po, les Presses, 2009).

¹⁶⁵⁷ Isabelle Sommier, « Repentir et dissociation : la fin des "années de plomb" en Italie ? », *Cultures & Conflits*, n° 40 (1 septembre 2000).

¹⁶⁵⁸ Martha Crenshaw, *Terrorism in Context* (Penn State Press, 2010).

italien (notamment à partir de la fin des années 1970) : la loi de 1980¹⁶⁵⁹, puis celle de 1982¹⁶⁶⁰, ont largement profité de ce type de contexte pour obtenir la « repentance » de plusieurs centaines d'individus radicalisés appartenant aux Brigades rouges italiennes. Si bien que cela avait conduit à l'aggravation des luttes intestines au sein des organisations clandestines¹⁶⁶¹. Pour ce faire, il aura fallu passer par des offres individuelles d'amnistie, de réduction de peine, de protection des repentis et de leurs familles¹⁶⁶². Contrairement à ce que l'on a pu observer en Italie, les autorités algériennes n'ont pas écarté les modalités collectives du désengagement de l'action armée. À l'instar de l'exemple colombien où les autorités ont joué autant sur le plan du désengagement collectif (notamment AUC) qu'individuel (FARC)¹⁶⁶³, l'État algérien a dû adapter sa stratégie d'incitation au désengagement djihadiste en prenant en compte les spécificités organisationnelles et les leaderships existant au sein des groupes islamiques armés.

Comme le souligne Isabelle Sommier « *Tendanciellement, l'ouverture de négociations d'amnistie et de participation politique conventionnelle s'avère surtout efficace pour des organisations structurées et à fort leadership* »¹⁶⁶⁴. Le cas algérien n'échappe pas à cette logique, il offre en effet un exemple probant sur des modes de désengagement individuel et collectif.

Omar Achour a effectué des analyses parallèles sur le processus de désengagement chez deux groupes islamiques armés algériens, l' AIS et le GIA¹⁶⁶⁵. Pour cet auteur, la déradicalisation¹⁶⁶⁶ a été un succès dans le premier cas, tandis qu'elle a été un échec (du moins, un semi-échec) dans le second. Entre 1997 et 2000 le commandement de l' AIS a non seulement été en mesure de démanteler les structures de l'organisation, mais il a pu aussi convaincre un certain nombre de petits groupes et de factions armées qui ne lui étaient pas affiliées, de rejoindre le processus de désengagement. Pour O. Ashour, cette réussite est due à l'existence d'un fort leadership au sein de l' AIS, un facteur qui a été déterminant dans le maintien de la cohésion au sein de ce groupe. La décision en faveur du désarmement de ses

¹⁶⁵⁹ intitulé « Mesures d'urgence pour la défense de l'ordre démocratique et de la sécurité publique ». Voir : Isabelle Sommier, « Repentir et dissociation », op.cit.

¹⁶⁶⁰ Intitulé « Mesures pour la défense de l'ordre constitutionnel ». Ibid.

¹⁶⁶¹ Donatella della Porta, *Clandestine Political Violence* (Cambridge University Press, 2013), p 271.

¹⁶⁶² Isabelle Sommier, « Repentir et dissociation », op.cit ; Martha Crenshaw, *Terrorism in Context*, op.cit.

¹⁶⁶³ Marcella Ribetti, « Disengagement and beyond. A case study of demobilization », in (dir) Tore Bjorgo and John Horgan JR, *Leaving Terrorism Behind: Individual and Collective Disengagement* (Routledge, 2008).

¹⁶⁶⁴ Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », op.cit.

¹⁶⁶⁵ Omar Ashour, *A World without Jihad?*, op.cit ; Omar Ashour, *The De-Radicalization of Jihadists: Transforming Armed Islamist Movements* (Routledge, 2009).

¹⁶⁶⁶ Omar Ashour use le plus souvent la notion de déradicalisation pour désigner un désengagement de l'action violente, il entend par là une « déradicalisation comportementale ».

membres et du démantèlement de ses structures se sont opérées sans que cela le conduise à de graves dissensions ou à des fractionnements¹⁶⁶⁷.

Comme nous l'ont affirmé Rabah et Abdallah, il serait probablement inexact de conclure que le GIA n'a pas connu ce genre de leadership. Néanmoins, la durée de vie des commandants qui se sont succédé à la tête de l'organisation, semble selon eux avoir été trop courte pour asseoir un « leadership durable et rassembleur » susceptible de maintenir la cohésion des groupes : « le cas de Abou Abdallah Ahmed (Cherif Gousmi) est un exemple bien clair ! sous son émirat, les groupes qui étaient rassemblés sous l'autorité du GIA venaient de toutes parts et de toutes les tendances ! même les djazaristes étaient avec nous ! (...) Abou Abdallah était apprécié et très respecté de tout le monde. Même des sommités du FIS avaient accepté de servir sous ses ordres ! il y avait Mohamed Said, Abderrazak Redjam et bien d'autres (...) S'il avait vécu assez longtemps, il aurait fait du GIA le meilleur groupe djihadiste que l'Algérie ait jamais connu »¹⁶⁶⁸.

« On ne peut pas comparer deux groupes islamiques armés en les mettant chacun dans deux contextes historiques différents ! lorsqu'Abou Abdallah Ahmed avait unifié le GIA en 1994, le djihad était dans le meilleur de ses états ! le régime lui, était au bord de l'effondrement...alors pourquoi négocier ?! pourquoi se rendre ?! Quand l' AIS a commencé à négocier, le djihad était en pleine dérive, alors que le régime avait repris ses forces...c'est là toute la différence ! Si Abou Abdallah était encore là, il aurait pu refuser de négocier comme il aurait pu négocier, selon la nécessité dictée par le contexte ! À ce moment-là, je suis persuadé que tout le monde l'aurait suivi »¹⁶⁶⁹.

Le GIA semble donc ne pas avoir connu de leadership durable et à l'échelle nationale, lequel, le cas échéant, lui aurait permis d'enclencher un processus de désengagement de l'action armée, à l'image de ce que l'on a pu observer chez l' AIS. En revanche, de nombreux groupes ayant été affiliés au GIA ont rejoint la trêve décrétée par l' AIS, comme celui du LIDD (Ligue pour la prédication et le combat) de Benhadjar ou bien le groupe commandé par M. Abdessalam, un émir local du GIA activant dans la région de Jijel. Celui-ci a été convaincu par Madani Mezrag, le chef de l' AIS, de rejoindre la trêve, celle-là même qui aboutira à un abandon de l'action armée. Dans ces deux cas, le leadership local imposé par ces émirs, s'est révélé essentiel dans la réussite du désengagement collectif organisé par leurs groupes.

¹⁶⁶⁷ Omar Ashour, *A World without Jihad?*, op.cit ; Ashour, *The De-Radicalization of Jihadists*, op.cit.

¹⁶⁶⁸ Entretien avec Rabah, ancien djihadiste op.cit.

¹⁶⁶⁹ Entretien avec Abdallah, ancien djihadiste, op.cit.

Pour Rabah qui a fuit les rangs du GIA pour rejoindre ceux de l'AIS, la durabilité des structures de l'AIS, mais aussi, la stabilité hiérarchique confortée par une occupation géographique de certains maquis, a permis à l'AIS de constituer un interlocuteur prioritaire pour l'armée : « le fait que le général Lamari est allé lui-même mener les négociations au cœur du maquis de l'AIS, prouve qu'il avait confiance envers la hiérarchie de ce groupe. Il ne risquait pas de se faire couper la tête à mi-chemin ! Mazrag contrôlait bien sa zone et tous ses hommes lui étaient fidèles. L'AIS était bien organisé, il avait des campements militaires en dur, des structures hospitalières...etc. »¹⁶⁷⁰.

Figure 39 : négociation DRS/AIS



A gauche l'émir de l'AIS Madani Mazrag, à droite le général Smain Lamari (ancien n°2 du DRS), durant les négociations secrètes menées dans le maquis de Jijel autour de la reddition de l'AIS. Capture d'écran, vidéo diffusée sur la chaine tv arabophone echourouk.

Le succès de la démobilisation opérée par l'AIS entraînera avec lui de nombreux autres groupes et phalanges autonomes (même si idéologiquement la plupart étaient plus proches de l'AIS que du GIA). Quant au GIA, en l'absence d'un cadre de leadership mobilisant une stratégie favorable au désengagement de l'action armée, une grande partie de ses effectifs sera décimée dans sa confrontation avec les forces du régime algérien. D'autres membres du groupe connaîtront un désengagement forcé à travers l'incarcération, alors que d'autres saisiront l'opportunité de la trêve annoncée par l'AIS pour opérer un désengagement et ce, soit en intégrant les structures de cette dernière, soit en engageant des négociations de manière autonome dans un cadre collectif ou individuel.

¹⁶⁷⁰ Entretien avec Rabah, ancien djihadiste, op.cit.

Même si la disparition du GIA ne mettra pas définitivement fin à l'action armée djihadiste, d'autres processus de désengagement collectifs et individuels se poursuivront, comme celui qui se conclut par la reddition collective conduite par Hassan Hattab ancien chef du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat). Ce dernier avait entraîné un grand nombre de ses hommes à accepter l'arrêt de l'action armée en profitant des nouvelles dispositions concernant la loi sur la « concorde civile ». Au même moment une plus grande faction qui contestait sa démarche, se radicalisa davantage en internationalisant la cause djihadiste et en se ralliant au réseau Al-Qaïda. Elle se fera alors appeler Al Qaeda pour le Maghreb islamique¹⁶⁷¹.

b) Liens de sociabilité et désengagement djihadiste

Nombreux sont les facteurs qui peuvent constituer de sérieux obstacles à toute motivation de désengagement. Arie W. Kruglanski et Michele J. Gelfand rappellent que la hantise d'être rejeté et méprisé par ses camarades, ou même la possibilité de subir des représailles de la part des membres de son organisation peut constituer un facteur de motivation négative susceptible de réduire la probabilité d'opter pour le désengagement¹⁶⁷².

Isabelle Sommier insiste, quant à elle, sur « les transformations d'ordre matériel, cognitif et affectuel » que connaissent les individus durant leur engagement au sein des organisations clandestines. Le cloisonnement de ces dernières rendrait ainsi très difficile le désengagement dans la mesure où ce cloisonnement est producteur d'obligations conformité et de tension émotionnelle intense générant un sentiment de culpabilité à se désengager¹⁶⁷³.

Dès lors, les réseaux de sociabilité externes à l'organisation d'appartenance se révèlent essentiels dans le processus de désengagement. Ces réseaux peuvent en effet constituer des facteurs d'intégration et de reconnaissance pour les individus radicalisés, mais plus encore, ils peuvent leur permettre d'effectuer des apprentissages en vue de réintégrer une nouvelle place dans la scène de la conflictualité sociale.

¹⁶⁷¹ ALGERIA, Islamist de-radicalization : successes and failures, omar ashour, op.cit.

¹⁶⁷² Aspects of Deradicalization , Arie W. Kruglanski, Michele J. Gelfand, University of Maryland College Park Rohan Gunaratna Institute for Counterterrorism and Political Violence Research Nanyang Technological University Singapore.

¹⁶⁷³ Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », op.cit.

Dans le cas algérien, l'apport des réseaux de sociabilité externes est d'autant plus central qu'il s'inscrit dans un contexte de crise de reproduction sociale chez les groupes djihadistes qui de surcroît, n'ont pu assurer suffisamment d'ancrage géographique pour consolider leur action djihadiste (ou du moins la maintenir durablement) au niveau local.

Dans le cas de l'AIS, les liens familiaux conservés par certains djihadistes de l'AIS avec des officiers de l'armée de rang intermédiaire, ont pu être instrumentalisés par la hiérarchie de l'organisation djihadiste dans le but de négocier une reddition¹⁶⁷⁴. A en croire la plupart des anciens djihadistes du GIA que nous avons interviewés, il ne pouvait en être de même pour la majorité des groupes affiliés au GIA, car le degré de cloisonnement organisationnel imposé par ce dernier, rend toute initiative de désengagement organisé de manière collective quasi impossible, car trop risqué.

La sociabilité au sein des groupes armés du GIA s'est trouvée sérieusement bouleversée par les tueries internes, mais aussi, par les massacres commis à l'égard des civils. Cela a conduit à l'effritement de la base sociale et culturelle entretenant cette sociabilité. Pour certains de nos interviewés, comme Brahim et Rabah, il aura fallu réactiver ses anciens réseaux pour s'assurer « une porte de sortie sûre » de la violence armée. On n'est pas tous bien armés pour sortir de la spirale de la violence, nous confie Abdallah : *« certains n'avaient plus de famille, presque plus d'amis, (...) certains pensaient qu'ils étaient allés trop loin pour revenir en arrière, il ont égorgé des militaires et des policiers ! comment pouvaient-ils penser qu'un jour, les familles des hommes qui sont morts par leurs mains les laisseraient vivre tranquillement ? (...) En réalité, le problème est qu'ils n'avaient plus de repère social pour imaginer un retour à la vie normale »*.

Mokhtar décrit un « climat de paranoïa généralisée aggravé par un égoïsme individualiste » régnant au sein d'un certain nombre de groupes armés¹⁶⁷⁵. Il en ressort que les projets de sortie de la violence demeurent secrets et projetés, soit sur le plan individuel, soit dans le cadre d'un nombre très restreint d'individus appartenant aux groupes djihadistes. Le recours aux réseaux d'anciennes relations, souvent non impliquées ou peu impliquées dans l'action armée, devient une ressource mobilisable au profit d'un projet de désengagement. Les individus disposant d'un fort *Catnet*¹⁶⁷⁶, c'est-à-dire ayant conservé une forte identité sociale malgré leur

¹⁶⁷⁴ Kmil الطويل، الحركة الإسلامية المسلحة في الجزائر، op.cit.

Traduc : Kmil Twil, le mouvement islamique armé en Algérie, op.cit.

¹⁶⁷⁵ Entretien avec Mokhtar, op.cit.

¹⁶⁷⁶ Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution* (McGraw-Hill, 1978).

engagement au sein des groupes, et ayant gardé un minimum de contact avec des réseaux externes de sociabilité semblent mieux armés à opérer le désengagement.

Ce fut par exemple le cas pour Rachid et Brahim pour lesquels le désengagement fut rendu possible grâce aux réseaux d'amitié et aux liens familiaux. Pour Rachid, ce sont d'anciens voisins ainsi que des cousins maternels qui vont l'aider à établir le contact avec les autorités en vue de négocier une reddition. La plupart d'entre eux l'ont côtoyé avant son engagement, dans le cadre d'activités en rapport avec le commerce informel. Quant à Brahim qui a pu intégrer un processus de désengagement en marche initié par un autre groupe djihadiste, c'est un ancien réseau d'amitié composé d'anciens clients et amis qui l'a recommandé auprès du groupe en se portant garant de lui. Le processus d'adhésion au nouveau groupe fut davantage facilité par le fait que ce dernier comptait dans ses rangs d'anciens voisins de quartier ; la contribution de ces derniers sera essentielle à son incorporation.

On comprend par là la volonté d'un grand nombre de djihadistes en voie de désengagement de préserver les réseaux d'assistance qui leur permettent un retrait sécurisé de l'action armée. Le recours à ces réseaux de connaissances doit en effet être protégé des éventuels court-circuitages qui mettraient en péril l'intégrité physique des membres appartenant à ces réseaux et mettrait en échec toute tentative de défection vis-à-vis d'un groupe armé. Cette volonté de préservation des réseaux d'assistance se perçoit bien au-delà de la période couvrant le processus de désengagement. Alors même qu'une dizaine d'années s'est écoulée depuis l'abandon de l'action armée, nos interviewés semblent se montrer bien moins bavards sur le volet des ressources de démobilisation que sur celle de l'engagement.

L'attitude de la communauté d'accueil envers l'individu désengagé se révèle être un facteur essentiel à la réussite de son désengagement. Lorsque cette communauté prend en charge la réintégration socioprofessionnelle du désengagé (lui trouver un travail, l'insérer dans de nouvelles sociabilités professionnelles, familiales, associatives, syndicales etc.), celui-ci sera moins susceptible de regretter son désengagement. En étudiant les programmes de contre-terrorisme en Asie du sud-est, Zachary Abuza arrive à la conclusion que plus une communauté ostracise un ancien radical, en rendant plus difficile la perspective d'une nouvelle carrière et de

nouveaux réseaux de soutien de remplacement, plus l'individu peut continuer à graviter au sein du groupe extrémiste et récidiver¹⁶⁷⁷.

Pour Brahim, devenu boulanger, le retour à une « vie normale » (expression qu'il emploie lui-même) est rendu possible grâce à l'aide de relations familiales. Des cousins proches vont l'intégrer dans une boulangerie située dans la région algéroise. L'aménagement horaire qui lui sera accordé (de 3h30 à 9h30 du matin) contribue à le réintégrer discrètement dans la mesure où ceci le préserve d'une surexposition aux regards de certaines familles hostiles aux anciens djihadistes. Plus d'une décennie plus tard, Brahim conserve toujours son métier de boulanger et travaille désormais le jour¹⁶⁷⁸.

Pour Djamila, la réinsertion est rendue bien plus simple par l'accueil de ses parents, mais surtout, par la prise en charge d'un réseau d'association qui s'active pour les droits des « victimes de la tragédie nationale¹⁶⁷⁹ ».

1.2 Le désendoctrinement comme préalable à la déradicalisation

O. Filleule nous rappelle que pour rendre compte du maintien, de l'attachement ou d'un éventuel désengagement, il est indispensable de poser la question de l'érosion de l'un des aspects les plus essentiels de la socialisation militante, l'emprise idéologique¹⁶⁸⁰. Comment en effet comprendre l'affaiblissement de cette emprise idéologique sur les individus radicalisés ? Plus encore, comment cela peut-il conduire à l'abandon de l'action armée malgré les risques encourus pour les « déserteurs de la cause djihadiste » ?

On le perçoit aisément à travers le discours des djihadistes que nous avons pu interviewer, la légitimation du passage à l'acte, comme sa délégitimation, passe par un argumentaire théologique. Cela dit, au-delà de l'aspect pratique (et donc pragmatique) du recours à cet argumentaire (je me désengage, il me faut donc un argument religieux solide), se

¹⁶⁷⁷ Zachary Abuza, "The Rehabilitation of Jemaah Islamiyah Detainees in South East Asia: A Preliminary Assessment," in Tore Bjørgo and John Horgan, eds., *Leaving Terrorism Behind: Individual and Collective Disengagement*, New York: Routledge, 2008, p. 194.

¹⁶⁷⁸ Entretien avec Brahim, ancien djihadiste, op.cit.

¹⁶⁷⁹ Expression utilisée dans la « Charte pour la paix et la réconciliation nationale », décret présidentiel n°06-93 du 29 moharrem 1427 correspondant au 28 février 2006, relatif à l'indemnisation des victimes de la tragédie nationale.

¹⁶⁸⁰ Olivier Fillieule, « Le désengagement d'organisations radicales. Approche par les processus et les configurations », op.cit.

dissimule parfois bien plus qu'un projet de démobilisation opportuniste. Dans de nombreux cas en effet, l'on serait plutôt en présence d'un processus plus abouti de désengagement, dans la mesure où celui-ci a atteint le seuil psychologique, dont le désendoctrinement constitue le point culminant menant à la déradicalisation (ce qu'on m'a fait croire était faux, je me désengage).

Le désendoctrinement semble en effet accompagner la plupart des processus de désengagement de nos djihadistes interviewés à l'égard du djihad armé. Deux facteurs essentiels constituent selon nous les mécanismes les plus récurrents de cette « déradicalisation idéologique ». En premier lieu, il y a cette perte de conviction idéologique provoquée simultanément par la rupture du consensus au sein du mouvement djihadiste et la raréfaction des entrepreneurs de cause, notamment en ce qui concerne l'offre idéologique et l'encadrement théologique en matière du djihad armé. En second lieu, il y a cette reprise en main institutionnelle de la dimension idéologico-religieuse de la radicalisation des djihadistes « repentis ». Ce qui ne manquera pas d'offrir de nouvelles alternatives en terme de « resocialisation idéologique », conçue comme un instrument « de dégel cognitif¹⁶⁸¹ » et de reconstruction identitaire.

1) La perte de conviction idéologique chez les djihadistes

Lorsque l'engagement dans l'action armée repose sur un niveau élevé de motivation idéologique et politique, le désenchantement peut surgir très rapidement lorsque les individus engagés prennent conscience des contradictions entre les moyens violents employés et les fins politiques assignées. Maintenir son engagement dans cette condition, explique T Bjørge, amènerait les individus à adopter un comportement en conflit avec leurs croyances ; l'on serait alors en présence d'une dissonance cognitive¹⁶⁸².

Les représentations que se font les individus radicalisés sur le conflit, peuvent influencer leur engagement. Isabelle Sommier insiste sur l'idée que : « *la longue et délicate*

¹⁶⁸¹ Expression empruntée à Kurt Lewin, « Group Decision and Social Change », in *Readings in Social Psychology*, dir. Eleanore E. Maccoby, Theodore M. Newcombe and Eugene L. Haertley, New York, Holt, Rinehart et Winston 1958.

¹⁶⁸² Tore Bjørge, « Dreams and Disillusionment: Engagement in and Disengagement from Militant Extremist Groups », *Crime, Law and Social Change* 55, n° 4 (9 février 2011): 277-85.

route de la réinsertion est largement dépendante des représentations du conflit »¹⁶⁸³. Les changements de climat politique, affirme O. Fillieule, peuvent influencer la force des croyances ; cela inclut aussi les moments de backflash et de retour à l'ordre¹⁶⁸⁴. Dans notre cas d'étude, les djihadistes interrogés semblaient unanimement remettre en question la légitimité de continuer le djihad dans un contexte d'échec politique¹⁶⁸⁵ et militaire de la guérilla djihadiste et de dérive sanguinaire menant à de multiples scissions au sein des groupes armés. Il ne s'agit plus ici seulement de simples calculs pragmatiques liés aux seuls risques encourus par les individus engagés, mais des représentations que se font ces derniers sur la manière avec laquelle le djihad doit être mené et ce, en conformité avec « l'islam des *salaf* » (pieux anciens).

Les dérives, la rupture du consensus et les scissions au sein des groupes djihadistes ont considérablement œuvré au renversement des croyances en la légitimité du djihad salafiste en Algérie. Ces facteurs hautement répulsifs au regard des valeurs islamiques¹⁶⁸⁶, ont souvent constitué des épisodes traumatisants pour un grand nombre de djihadistes.

Rabah sera par exemple extrêmement déçu par l'absence de consensus au sein des groupes armés. Il le sera encore davantage par les exécutions internes, la prédation des émirs du djihad et les fatwas « takfirites » que ces derniers ont émises à l'encontre des populations civiles ou d'autres groupes djihadistes rivaux. Les contradictions qu'il observe à travers un certain nombre de pratiques dans les maquis djihadistes, tels que les modes d'ascension (liens de sang et d'amitié) et l'enrichissement illicite (sur le plan religieux), vont bouleverser sa perception sur la légitimité du djihad.

Pour Djamila, la nécessité de combattre un « régime tyran » et d'instaurer un État islamique relevait au départ d'une évidence pour elle, ce fut aussi le cas pour Farid, son époux djihadiste. Or, son désengagement, puis sa déradicalisation interviennent à l'aube d'un changement fondamental dans sa compréhension du conflit en cours. Les massacres de civils, le viol des femmes ou les exécutions de mineurs bouleversera aussi fondamentalement ses croyances liées au djihad salafiste.

¹⁶⁸³ Isabelle Sommier, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », op.cit.

¹⁶⁸⁴ Olivier Fillieule, « Le désengagement d'organisations radicales. Approche par les processus et les configurations », op.cit.

¹⁶⁸⁵ Notamment pour l'AIS qui tentait par l'action armée à forcer le régime en place à revenir à la table des négociations autour de la question du retour du FIS à la vie politique.

¹⁶⁸⁶ En islam, les dérives violentes, comme l'absence de consensus et l'existence de divisions sont considérées comme un facteur de *fitna*, ultime stade de la violence interne au sein d'une communauté musulmane.

Renée Garfinkel ne s'y trompe pas, la déradicalisation (et donc le changement cognitif qui l'accompagne) se trouve souvent déclenchée par des expériences traumatisantes qui ont pour conséquences la remise en question de « la cohérence de la vision du monde chez l'individu radicalisé »¹⁶⁸⁷. C'est à ce titre que l'ouverture cognitive peut avoir lieu, celle-là même qui rendrait l'individu réceptif à une idéologie nouvelle¹⁶⁸⁸.

Pour la plupart des djihadistes interviewés, les contradictions induites par les dérives sanglantes du conflit, sont à la base de l'ébranlement du cadre cognitif construit autour de l'idéologie salafiste djihadiste. La déconstruction de ce cadre cognitif n'a cependant pu être menée à terme que grâce à l'existence d'offres idéologiques alternatives favorisées par les autorités publiques algériennes.

2) La bataille de la resocialisation idéologique (les offres de déradicalisation)

La déradicalisation des djihadistes salafistes passe forcément par la remise en cause de l'univers des croyances inculquées par l'apprentissage cognitif du salafisme djihadiste. Nombreux ont été les travaux menés sur des mouvements radicaux à avoir mis en avant le rôle des facteurs proprement doctrinaux et idéologiques dans les processus de déradicalisation¹⁶⁸⁹.

Si l'idéologie salafiste peut se révéler comme un élément essentiel dans la radicalisation djihadiste, elle peut aussi constituer un facteur clé de déradicalisation, précisément lorsqu'elle se présente comme une alternative cognitive crédible capable de limiter le recours à la

¹⁶⁸⁷ Renee Garfinkel, "Personal Transformations: Moving from Violence to Peace," special report no.186 (Washington, DC: USIP, April 2007), p.11.

¹⁶⁸⁸ Greg Hannah, Lindsay Clutterbuck, and Jennifer Rubin, "Radicalization or Rehabilitation: Understanding the challenge of extremist and radicalized prisoners," technical report series (Santa Monica, CA: RAND, 2008).

¹⁶⁸⁹ Sur le cas des Brigades Rouges, Isabelle Sommier explique comment les autorités italiennes ont attaqué les groupes armés sur le terrain idéologique, les amenant à une conversion à l'ordre démocratique. Voir : Isabelle Sommier, « Repentir et dissociation », op.cit. Dans le cas de l'IRA provisoire, J. Horgan note que l'idéologie marxiste a contribué à façonner le mouvement républicain de manière à lui donner une image plus attrayante qui va contribuer à maintenir l'organisation en vie. Ceci fut rendu possible grâce à l'élargissement progressif dans l'éventail des activités non liées à la violence terroriste. Voir : John Horgan, *The psychology of terrorism* (London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique, 2005), p 122. De son côté, Nicolas Guilhot, insiste sur l'aspect proprement intellectuel, doctrinal et idéologique de la conversion au reaganisme chez les militants d'extrême gauche antistalinienne aux Etats-Unis. L'auteur pose notamment la question du comment passe-t-on de « l'internationalisme prolétarien et de la révolution sociale et politique à une apologie du capitalisme américain assortie d'un virulent anticommunisme ? » voir : Nicolas Guilhot, « Les professionnels de la démocratie : logiques savantes et logiques militantes dans le nouvel internationalisme américain », Actes de la recherche en sciences sociales, 139, septembre 2001, pp. 53-65 ; Nicolas Guilhot, « De la révolution permanente à l'anti-radicalisme : Les dynamiques de reconversion des néoconservateurs aux Etats-Unis », VIIe congrès de l'Association française de science politique Lille, 18, 19, 20 et 21 septembre 2002 Table-ronde n°4 « La radicalisation politique » Sous la direction de Annie Collovald et Brigitte Gaiti. Lien : <http://www.afsp.msh-paris.fr/archives/congreslille/pdf/lille/tr4guilhot.pdf>.

violence. Pour A. Rabasa, S. L. Pettyjohn, J. J. Ghez et C. Boucek, il y a toujours une possibilité d'utiliser la théologie islamique dominante pour discréditer l'idéologie de l'islam radical violent¹⁶⁹⁰. C'est d'ailleurs pour cela, affirment ces auteurs, qu'un grand nombre de pays musulmans ont inclus dans leurs programmes de déradicalisation, une composante idéologique sous forme de dialogue théologique¹⁶⁹¹. Les programmes de réhabilitation et de resocialisation sont conçus pour favoriser la déradicalisation que le désengagement en lui-même ne garantit pas. Déradicaliser un individu, notamment s'il émet des doutes à l'égard de l'idéologie radicale à laquelle il a souscrit auparavant, repose sur cette offre de resocialisation¹⁶⁹².

Dans le cas algérien, force est de constater que l'offre idéologique alternative relève bien plus d'un effort institutionnel qu'un effort interne de réévaluation et de réinterprétation chez les groupes djihadistes armés. Omar Achour a eu raison de le souligner, contrairement au cas de la *Djamaa Islamyya égyptienne*, les groupes djihadistes algériens en phase de démobilisation n'ont pas su (ou pu) produire une littérature consistante en mesure de délégitimer la poursuite de la lutte armée¹⁶⁹³. Ceci est aggravé par le fait que la plus grande partie des membres engagés dans la lutte armée djihadiste ne disposaient pas de formation religieuse formelle approfondie, ce qui les rendait plus sensibles à la propagande du djihad armé¹⁶⁹⁴. Cette observation cadre avec le contenu d'un rapport émanant des autorités religieuses algériennes, qui fait mention d'un recours systématique des djihadistes algériens à l'« importation de fatwas »¹⁶⁹⁵. Ce qui reflète selon ce rapport, une pauvreté manifeste en terme de compétences religieuses locales capables d'apporter un discours de légitimation crédible à l'action djihadiste, ou au contraire, produire un discours de remise en question, *moradja'at*.

¹⁶⁹⁰ Angel Rabasa, Stacie L. Pettyjohn, Jeremy J. Ghez, Christopher Boucek, « Deradicalizing Islamist Extremists », NATIONAL SECURITY RESEARCH DIVISION (RAND Corporation), 2010.

¹⁶⁹¹ Ibid.

¹⁶⁹² Elaine Pressman, « Décisions relatives à l'évaluation du risque d'extrémisme politique violent 2009-02 », Sécurité publique Canada. <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2009-02-rdv/index-fr.aspx>.

¹⁶⁹³ OMAR ASHOUR, « Recantation of radical ideologies and violence has picked up speed in recent years. Will it continue, and what will be the effect on al-Qaeda? » <http://carnegieendowment.org/sada/?fa=23805>

¹⁶⁹⁴ Cette situation n'est pas propre à l'Algérie. En étudiant le programme de réhabilitation d'anciens djihadistes en Arabie Saoudite, Christopher Boucek a émis la même observation concernant un grand nombre d'entre eux. Voir : Christopher Boucek, *Saudi Arabia's "Soft" Counterterrorism Strategy: Prevention, Rehabilitation, and Aftercare*, Carnegie Papers, No. 97, September 2008.

¹⁶⁹⁵ Rapport du ministère des affaires religieuses algérien, repris par la presse algérienne. Voir par exemple, Algérie News, du 23/09/2009.

Il n'est pas étonnant que les autorités algériennes se soient intéressées plus sérieusement à la composante doctrinale dès les premières vagues de redditions des djihadistes salafistes. Pour encourager le désengagement, le gouvernement s'était déjà reposé sur les fatwas de grands oulémas traditionnels de renommée mondiale tels que Naser Al Din Al Albani, Abdelaziz Abdallah ben Baz et Mohamed ben Saleh Ben Uthamiyin¹⁶⁹⁶.

Une longue série de débats théologiques fut ensuite amorcée en vue de déconstruire le cadre idéologique du djihad salafiste. Pour ce faire, les autorités se sont reposées sur un certain nombre de prédicateurs¹⁶⁹⁷ connus dans le monde musulman dans l'objectif de diffuser un contre-discours religieux axé sur la non-conformité du djihad à l'encontre des gouvernants musulmans.

Le cas de Hassan Hattab, ancien émir au sein du GIA, puis émir du GSPC, fut sans doute l'un des exemples les plus cités, et de loin, le plus médiatisé. Ce dernier rencontrera à tour de rôle, Ha'idh al Karani et Saad al Barik, deux prédicateurs salafistes saoudiens, très actifs dans le domaine du discours de déradicalisation.

¹⁶⁹⁶ Les fatwas de ces trois oulémas musulmans ont été compilées dans un livre édité par Abdel Malek ben Ahmed Ramadani Al Jaza'iri, un prédicateur salafiste algérien passé par Médine. Voir :

عبد المالك بن أحمد رمضان، فتاوى العلماء الأكابر فيما أهدر من دماء في الجزائر، الكتاب الثاني عن ملف الجزائر.

Traduc : Abdelmalek ben Ahmed Ramadani, *les fatwas des grands oulémas concernant l'effusion de sang en Algérie*, deuxième livre sur le dossier Algérie.

¹⁶⁹⁷ Tels que Ha'idh al Karani et Saad al Barik qui ont animé des rencontres avec d'anciens émirs djihadistes qui ont activé dans les maquis entre 1992 et 2007. Voir le débat organisé par le journal Echourouk réunissant Ha'idh al Karani à d'anciens émirs du djihad algérien : Journal al Chourouk du 18/03/2009. Lien : <http://www.echoroukonline.com/ara/?news=34203>.

Figure 40 : rencontre sur la déradicalisation



Le discours des oulémas et prédicateurs salafistes pieux semble avoir eu un impact non négligeable sur la perception que tiennent nos djihadistes interviewés sur le djihad armé. La remise en question de ce djihad ne s'insère cependant pas toujours dans une optique de repentance, mais de révision, *mouradja'a*. Cette notion recèle en effet un contenu beaucoup moins lourd à assumer, sur le plan psychique et social, que celui de repentance. Au plus, la *mouraja'a* suppose une erreur d'interprétation émanant d'un effort (*ijtihad*) basé sur la bonne foi, contrairement à la notion de "repenti" qui laisse planer le doute sur la nature « malsaine et vicieuse » de l'acte.

Quoiqu'il en soit, il semble qu'il aurait été difficile d'instaurer un dialogue avec d'anciens djihadistes sans leur fournir un discours qui s'aligne sur un cadre de pensée salafiste. Abdallah ne manquera d'ailleurs pas de nous le rappeler : « la question n'est pas de savoir si le salafisme a tort, ou a raison. La question ne se pose pas en ces termes ! le salafisme est une méthode suivie par nos ancêtres les plus pieux, il est irréprochable. La question est de savoir quels sont les jugements et les actions à adopter selon les contextes qui se présentent, et suivant les règles de la charia. Cette question englobe aussi le djihad, c'est à dire quand faut-il le faire, et quand faut-il s'en

abstenir, et là..., on peut se tromper. C'est là le rôle des oulémas et des prédicateurs..., c'est de nous éclairer sur sa légitimité ou pas, avec les arguments tirés du coran et de la sounna et rien d'autre »¹⁶⁹⁸.

Les discours sécularisés, plus spécialement liés aux valeurs démocratiques, se révèlent très souvent inopérants sur les anciens djihadistes, spécialement sur ceux qui n'ont pas reçu (ou très peu reçu) de socialisation en termes de vie sociale et politique en dehors du cadre religieux et coutumier. On l'a bien observé chez nos interviewés, les individus ayant grandi dans un milieu rural et sous-administré, avaient tendance à se fermer lorsqu'ils entendaient des termes tels que « démocratie », « modernité », « droit (juridique) » ou « liberté d'expression ». En réalité, ces notions ne résonnaient guère avec leurs cadres cognitifs, bien plus marqués par la coutume et la religion. En revanche, ceux ayant grandi dans des milieux citadins avaient plus tendance à déconstruire ces termes pour les reformuler en les adaptant à la logique de l'idéologie salafiste (démocratie = *Choura*, droit normatif = *Charia*, modernité = *al Ilm na'fi'* (science utile)... etc.). La déradicalisation des djihadistes salafistes semble donc avoir plus de chance d'aboutir lorsque l'individu radicalisé se trouve confronté à un contre-discours intelligible qui résonne avec ses croyances et ses représentations tout en les recadrant. Une étape qui peut se révéler cruciale pour la poursuite de la réinsertion des individus radicalisés au sein de leurs sociétés d'accueil.

3) La reconversion professionnelle des anciens djihadistes, vers un salafisme capitaliste ?

Dès lors que la désillusion idéologique est consommée, le désir d'un retour à la « vie normale », de fonder une famille et/ou de trouver un emploi, devient une motivation plus pressante pour les djihadistes « repentis ». Pour T. Bjórigo¹⁶⁹⁹ et D. Noricks¹⁷⁰⁰, ce désir d'un retour à la « vie normale » est souvent un facteur bien plus motivant que les idéologies qui structurent les croyances. Selon Laurent WILLEMEZ, cette vision qu'on peut avoir du désengagement militant selon laquelle ce dernier est perçu comme l'aboutissement d'une

¹⁶⁹⁸ Entretien avec Abdallah, ancien djihadiste, op.cit.

¹⁶⁹⁹ T. Bjórigo, (2005). Reducing Recruitment And Promoting Disengagement From Extremist Groups: The Case Of Racist Sub-Cultures. In C. Benard, A Future for the Young: Options for helping Middle Eastern Youth Escape the Trap of Radicalization (RAND). Retrieved 16 June 2010, from: http://www.rand.org/pubs/working_papers/2006/RAND_WR354.pdf

¹⁷⁰⁰ Noricks, D. (2009). Disengagement and Deradicalization: Processes and Programs. How Does Terrorism End? In Paul Davis & Kim Cragin (RAND) Social Science for Counterterrorism: Putting the Pieces Together. pp. 299-321. Retrieved from RAND website: http://www.rand.org/pubs/monographs/2009/RAND_MG849.pdf

désillusion face à la cause défendue, serait elle-même une « illusion héroïque »¹⁷⁰¹. Pour cet auteur, l'explication qui centrerait son analyse sur une approche essentiellement idéologique, supposerait une « autoanalyse et une prise de conscience intellectuelle », alors qu'en réalité, le désengagement se pose aussi comme un phénomène social¹⁷⁰².

Ce qui se joue dans les carrières de désengagement chez nos anciens djihadistes, ce n'est pas seulement le deuil de la cause défendue, mais aussi, la perte du statut de moudjahid et l'activité à plein temps que cela leur procurait. Se convertir dans une activité professionnelle hautement rentable et autonome semble être le mode de conversion le plus recherché chez un bon nombre de « repentis ». Pour Abdallah, ce n'est pas seulement une question d'argent, mais d'image : *« comment veux-tu que les gens te regardent si tu descends du maquis pour travailler dans un guichet de la mairie ! c'est une question de bon sens...C'est-à-dire que les gens vont se dire que tu n'as pas de principes, hier tu combattais le tyran et le lendemain tu te jettes dans ses bras pour deux centimes. Le commerce est un métier noble et libre, tu gagnes ton pain et tu nourris tes enfants et tu gardes ta dignité »*¹⁷⁰³.

Pour Mokhtar, c'est une question de commodité *« retrouver mon métier d'avant, c'est un peu compliqué. Lorsque j'ai rejoint le maquis, j'ai tout laissé derrière moi, des dettes auprès de mes fournisseurs, des impôts impayés, mon matériel détruit, vendu, ou saisi..., et oui ! j'avais des associés ils ont repris leurs parts...et puis la paperasse, c'était impossible. Cela aurait pris des années ! il fallait quelque chose de rapide, il fallait rattraper beaucoup de choses..., ma maison tombait en ruines, il fallait nourrir la famille, il n'y avait que le commerce qui pouvait régler ma situation »*¹⁷⁰⁴.

Les salafistes ont intégré en masse les circuits du commerce (notamment celui de l'importation) et parfois montrent des signes ostentatoires de richesse. De nombreux salafistes qui ont quitté l'action djihadiste pour se convertir au salafisme pieux et à ses réseaux de commerce informel ont réussi à s'approprier des espaces urbains commerciaux. Dans certains quartiers de l'est d'Alger, les autorités se montrent parfois réticentes à les déloger, car faute d'activité alternative, il y a le risque qu'ils retombent dans la radicalisation violente¹⁷⁰⁵.

¹⁷⁰¹ WILLEMEZ (Laurent), 2004, « Perseverare Diabolicum : l'engagement militant à l'épreuve du vieillissement social », Lien social et Politiques-RIAC, 51, p. 71-82

¹⁷⁰² Ibid.

¹⁷⁰³ Entretien avec Abdallah, op.cit.

¹⁷⁰⁴ Entretien avec Mokhtar, op.cit.

¹⁷⁰⁵ Dans un entretien accordé à Jeune Afrique, Badis Laouamar, ancien émir au sein du GIA, puis lieutenant de Madani Mezrag (émir de l'AIS), cite l'exemple d'une soixantaine de repentis originaires de Constantine qui ont

L'image de la figure du « salafiste barbu » a sensiblement évolué dans l'imaginaire de la société algérienne. Elle n'évoque plus systématiquement et assurément la piété, l'honnêteté ou la notoriété politico-religieuse. Elle évoque aussi un « capitalisme salafiste » bien plus préoccupé par le souci des affaires que par la mobilisation politique. Ce « salafisme des affaires » n'a pas le même temps à consacrer à la prédication religieuse et au discours politique.

Mohamed, un jeune salafiste pieux habitant la commune de Dra'a Ben Khadda, nous confie son agacement à l'égard d'un groupe de « repentis » descendus du maquis au début des années 2000. Pour lui, les signes ostentatoires de l'aisance financière chez un certain nombre d'entre eux, donnent une impression que le chemin de la violence conduit à l'accumulation des richesses : *« La voiture qui est garée là-bas appartient à un repentis d'ici ! il traîne toute la journée avec un autre repentis, il habite à Alger celui-là. Ils ne font rien, ils ont des téléphones portables, ils ne font que parler du matin au soir ! ils ramènent de la marchandise de Chine ou je ne sais pas d'où. Ils ont des dépôts de marchandises partout, à Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou..., ils ne comptent plus leur argent, je ne sais pas d'où ils ont ramené l'argent. Certains disent que c'est l'argent qu'ils ont ramené du maquis, et d'autres disent que c'est l'État qui le leur a distribué pour qu'ils restent tranquilles, seul Allah le sait. Les jeunes d'ici se disent parfois qu'il vaut mieux prendre le maquis et rester un mois ou deux, puis négocier une reddition contre de l'argent »*¹⁷⁰⁶.

Dans la presse écrite algérienne, de nombreux articles tentent d'attirer l'attention sur le « retour des anciens djihadistes dans le milieu des affaires »¹⁷⁰⁷. Les facilités que les autorités leur auraient accordées, mais aussi, les connexions qu'un certain nombre d'entre eux auraient établies avec des hommes d'affaires du Golfe, les ont conduits à un enrichissement rapide¹⁷⁰⁸.

Toutefois, de nombreux contre-exemples peuvent être cités, qui montrent que la « repentance » chez les djihadistes ne débouche pas forcément sur un enrichissement financier. Pour la majorité des anciens djihadistes que nous avons pu rencontrer, nous n'avons décelé aucun signe ostentatoire d'enrichissement excessif. Pour certains d'entre eux, ils

rejoint le maquis de nouveau (année 2011). Les raisons invoquées sont purement matérielles, comme le refus d'accès au logement social ou les difficultés d'accès au financement bancaire. Voir : Jeune Afrique du 14/03/2014.

¹⁷⁰⁶ Mohamed, salafiste pieux, âge 26, profession, commerçant.

¹⁷⁰⁷ Voir par exemple le Quotidien Al Ra'id du 22/12/2013 et le Quotidien Algérie Times du 10/07/2015.

¹⁷⁰⁸ Pour la presse algérienne, les commerces les plus investis par les salafistes (« repentis », ou pieux), se concentrent autour de l'importation des produits cosmétiques, des sous-vêtements pour femmes, des livres et CD religieux et téléphones portables.

semblent plutôt montrer des signes d'appauvrissement (en se basant sur le discours de leur passé pré-djihadiste) en dépit du fait qu'il aient investi dans différents commerces. L'origine de l'accumulation des richesses chez certains « repentis » semble reposer essentiellement sur les activités liées à leurs engagements passés dans le djihad mais aussi sur les ressources dont disposent leurs réseaux d'accueil après leur désengagement.

2. Les trois visages du salafisme radical en Algérie, quel état des lieux ?

L'islamisme avec toutes ses composantes et ses tendances fait désormais partie des constantes politiques en Algérie, il est considéré comme un phénomène structurel du champ politique algérien¹⁷⁰⁹. Si bien qu'il peut simultanément faire l'objet d'une récupération par le régime en place et par des acteurs qui se sentent dominés, marginalisés, et écartés des centres de décision. Alors que le premier cherchera à consolider sa légitimité historique en déclin en intégrant le référentiel religieux, les seconds tenteront de s'emparer du champ culturel et identitaire pour contester l'hégémonie de l'élite au pouvoir¹⁷¹⁰.

Près de vingt-cinq ans après le déclenchement de l'insurrection djihadiste en Algérie, la composante salafiste de la mouvance islamique fait encore couler beaucoup d'encre dans les colonnes de la presse algérienne. Celle-ci observe, non sans inquiétude, la dynamique phénoménale de la diffusion du salafisme chez les jeunes. L'accent est mis sur la défiance constante des salafistes envers les institutions religieuses de l'État, mais aussi, sur la domination imposée par les imams salafistes sur la majorité des vingt mille mosquées algériennes existantes¹⁷¹¹. À l'image de la création du nouveau parti salafiste « Front pour l'Éveil Libre »¹⁷¹², dont l'agrément a été refusé par l'État, une partie des salafistes tente de s'organiser en courant politique. Ce retour en politique chez ceux qu'on appelle *Al Salaffiyyin Al Harakiyyin*, les salafistes activistes, divise encore plus profondément la « mouvance salafiste » qui se trouve écartelée entre trois courants contradictoires : le salafisme pieux dit *salaffiyya ilmiyya*, le salafisme activiste (ou salafisme politique) et le salafisme djihadiste. Alors que le premier courant se dit loin de la politique et se concentre sur l'aspect spirituel de la pratique religieuse, le deuxième entend donner un sens politique à son travail de prédication en

¹⁷⁰⁹ Amel Boubekour, « L'impact de l'évolution de l'islam sur la cohésion nationale en Algérie », Friedrich Ebert Stiftung Alger, , septembre 2009.

¹⁷¹⁰ Séverine Labat, *Les Islamistes algériens : entre les urnes et le maquis*, L'Epreuve des faits, ISSN 0750-5078 (Paris: Seuil, 1995), p 15.

¹⁷¹¹ Ce chiffre est avancé par la majorité de la presse algérienne. Voir par exemple le Quotidien Liberté, du 13/12/2013 et le Quotidien Al Khabar, du 10/02/2013.

¹⁷¹² Animé par Abdelfattah Zeraoui Hamadache.

réclamant son droit à l'entrée dans le jeu politique. Enfin, le troisième, qui s'appuie sur l'action armée, reproche au premier sa complaisance vis-à-vis du pouvoir et sa posture négative envers le djihad en Algérie. Comme il reproche au second d'avoir « souillé l'islam en participant à un jeu politique impie ».

2.1 Les salafistes radicaux violents algériens à l'aune des bouleversements arabes

Les changements politiques survenus dans le monde arabe à la faveur de la chute de certains régimes autoritaires ne semblent pas avoir beaucoup influé sur la cartographie du salafisme radical en Algérie. Ceci, au moment même où l'on commençait à assister à une phase de construction de légitimité révolutionnaire chez un certain nombre de salafistes djihadistes arabes. Forts de leur participation dans les « révolutions arabes », ces derniers parviennent à peser dans l'espace public et le jeu politique de leurs pays respectifs. Dans le cas de la Libye post-Kadhafi, Luis Martinez note que la légitimité révolutionnaire des « milices islamistes » représente un poids menaçant contre la légitimité électorale des appareils de l'État libyen. Si bien que les salafistes arrivent à exclure par le biais d'une loi (votée le 05/05/2013), toute personnalité ayant occupé un poste de responsabilité politique sous l'ère Kadhafi¹⁷¹³. Dans le cas syrien, Bruno Paoli et François BURGAT font remarquer le retour d'un certain nombre d'« outsiders salafistes », composés notamment de personnalités religieuses de haut rang, exilées par le régime de Bachar. Créant une multitude de ligues et de comités islamiques, ces personnalités deviennent des références officielles pour une partie des groupes armés engagés contre le régime syrien, à l'image de ce qu'est la Ligue des Oulémas Syriens pour le groupe militaire de *Liwa'a Al Tawhid* Brigade de l'unité¹⁷¹⁴. Quant aux cas tunisien et égyptien, on a aussi assisté à l'émergence d'un salafisme politiquement organisé, incarné par plusieurs partis politiques agréés, dont Al Assala¹⁷¹⁵ (Tunisie) et El Nour¹⁷¹⁶ (Égypte).

¹⁷¹³ Luis Martinez, « Libye : une transition à l'épreuve du legs de la Jamahiriyya », Les Études du CERI - n° 195 - Luis Martinez - juillet 2013

¹⁷¹⁴ Bruno PAOLI et François BURGAT, *Pas de printemps pour la Syrie: Les clés pour comprendre les acteurs et les défis de la crise (2011-2013)* (LA DECOUVERTE, s. d.).

¹⁷¹⁵ Sur la formation des partis politiques salafistes en Tunisie : voir Alaya Allani, « Islamism and Salafism in Tunisia After the arab Spring », RIGHT TO NONVIOLENCE TUNISIA CONSTITUTIONAL E-FORUM, 2 October 2012, <http://www.righttononviolence.org/mecf/alaya-allani/>

¹⁷¹⁶ Celui-ci parviendra à réaliser un score de 22,5% aux législatives égyptiennes organisées entre novembre 2011 et janvier 2012. Voir : Sarah Ben Néfissa, « Trajectoires transitionnelles et élections en Tunisie et en Égypte », *Confluences Méditerranée* N°82, n° 3 (1 septembre 2012): p 148, doi:10.3917/come.082.0009.

En Algérie, on observe un processus inverse : la légitimité révolutionnaire du djihad salafiste y est discréditée en raison des dérives violentes provoquées par le GIA. Vaincu militairement, et ayant perdu une grande partie de son soutien populaire après les massacres de civils entre 1997-1998, ce dernier commençait à se désintégrer¹⁷¹⁷. Une large partie des chefs de file à la tête des différents groupes salafistes armés, qui lui était affiliés, se sont démarqués de lui¹⁷¹⁸. Ils ont par la suite déposé les armes de manière progressive dans le cadre de lois amnistiantes promulguées successivement sous la présidence de Liamin Zeroual¹⁷¹⁹ (1994-1999) et d'Abdelaziz Bouteflika (depuis 1999)¹⁷²⁰.

Les principaux groupes armés ayant survécu à cette désintégration sont le HDS (*Homat Al Da'awa Salafiyya*), très peu actif, et le GSPC (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat). Mais désormais, ce dernier revendique une affiliation à Al Qaida depuis le 11 septembre 2006, et se fait appeler Al Qaida pour le Maghreb Islamique (AQMI) depuis le 24 janvier 2007¹⁷²¹. Ce groupe s'est fait connaître par des actions spectaculaires comme les attentats kamikazes, mais aussi, les prises d'otages visant les étrangers, notamment dans les régions sahéliennes. Devenant l'un des fronts armés d'Al Qaida dans le monde, l'AQMI s'adapte donc aux cibles internationales du djihadisme international. Mais étant confronté aux difficultés du recrutement et au rétrécissement de ses effectifs algériens, il opte pour une privatisation du djihad et pour un recrutement en dehors des frontières algériennes en s'appuyant sur les réseaux du crime organisé sahélien. Mohamed Mokkaïem, journaliste

¹⁷¹⁷ Luis Martinez, « L'après guerre civile : les étapes de la réconciliation nationale », *ceri-sciences-po* (janvier 2000), <http://www.ceri-science-po.org>.

¹⁷¹⁸ Lorsque le GIA a commencé à verser dans des massacres de civils et des règlements internes, un grand nombre de factions et de groupes qui lui étaient affiliés ont annoncé leur scission. Ils ont considéré ces actes comme une « dérive du djihad ». Voir par exemple : communiqué n°1 d'Al Mouhadjiroun daté du 06/06/1996, le communiqué n°2 du MEI (Mouvement pour l'État Islamique) daté du 14/04/1996, communiqué n°2 d'Al Bakoun Ala Al Ahd daté du 13/10/1996.

¹⁷¹⁹ La loi sur la clémence fut promulguée en février 1995 sous l'ère de Zeroual. Elle aurait permis l'amnistie de quelque 5000 éléments ayant appartenu aux groupes armés. Voir : Nasséra Dutour, « Algérie : de la Concorde civile à la Charte pour la Paix et la Réconciliation nationale : amnistie, amnésie, impunité », *Mouvements* 53, n° 1 (2008): 144, doi:10.3917/mouv.053.0144.

¹⁷²⁰ Le 13 juillet 1999, celui-ci a fait appliquer par référendum une loi sur la concorde civile. Il accorde ensuite par décret présidentiel une loi d'amnistie en faveur de l'AIS, ce qui conduira, dans un premier temps, plus de 3800 de ses membres à déposer les armes. Le 29 septembre 2005, il fait à nouveau voter par référendum une « charte pour la paix et la réconciliation nationale ». Cette charte prévoit d'annuler toutes poursuites contre les djihadistes qui ont abandonné l'action armée. Abderrahmane Moussaoui, « la concorde civile en Algérie, entre mémoire et histoire » in Ahmed Mahiou et Jean-Robert Henri [dir], *Où va l'Algérie* (KARTHALA Editions, 2001), p 71-94. *Algérie 2008* (Harmattan, 2008).. Voir aussi : Ordonnance n° 2006-01 du 28 Moharram 1427, correspondant au 27 février 2006, portant mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, site officiel du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

Lien internet : <http://www.interieur.gov.dz/Dynamics/frmItem.aspx?html=1&s=3>

¹⁷²¹ Bennadji, *Algérie 2007 : l'année des kamikazes et des élections manquées*, L'année du Maghreb (CNRS Éditions, 2008).

d'investigation spécialiste des groupes armés algériens, avait déjà longuement analysé dans un livre paru en 2010, la question des connexions de l'AQMI avec les réseaux professionnels de contrebande au sahel¹⁷²². Désormais ce lien entre djihad salafiste et crime organisé devient une réalité constatée dans toutes les zones du Sahel¹⁷²³. La prise d'otages aussi inédite (sur le plan de l'ampleur) que spectaculaire, menée par le groupe de Mokhtar Belmokhtar¹⁷²⁴ sur le site gazier de Tiguentourine (dans le Sud-est algérien), en est l'exemple le plus probant¹⁷²⁵.

Daech et le difficile enracinement local

Dans un pays où l'action djihadiste, même résiduelle, a fini par s'enraciner comme un phénomène durable, l'incapacité de l'organisation de l'Etat islamique à s'emparer du leadership djihadiste soulève de nombreux questionnements. Si l'on s'appuie sur les différentes déclarations officielles des autorités religieuses et sécuritaires algériennes (entre la fin 2015 et début 2016), le nombre de recrues djihadistes algériennes au sein de Daech varie entre 63 et 200, principalement localisées en Irak et en Syrie. Si ces chiffres venaient à se confirmer, l'Algérie serait le pays arabe qui exporterait le moins de djihadistes au profit de l'Etat islamique.

Cette faiblesse de l'engagement djihadiste en faveur de Daech, peut en partie s'expliquer par les facteurs objectifs suivants :

Le premier facteur réside dans les divergences qui existent entre Al Qaeda (spécialement sa filiale AQMI) et l'organisation de l'EI. Il s'agit en effet du refus de la majeure partie des effectifs d'Al Qaeda au Maghreb (jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes), d'accorder la *Bay'a* l'allégeance à Abou Bakr Al Baghdadi en tant que *khalifa* calife, préférant rester fidèle à Abdelmalek Droukdel, l'émir de l'AQMI. Celui-ci a interdit par le biais de son organe de communication *Mou'assassat al Andalous* à tout les djihadistes du Maghreb, de rejoindre le djihad en Syrie. Préférant concentrer l'effort du djihad contre les ennemis proches,

¹⁷²² Mohamed Mokaddem, *Al-Qaïda au maghreb islamique: Contrebande au nom de l'Islam* (Editions L'Harmattan, 2011), p 117.

¹⁷²³ Gwendal Durand, *L'organisation d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique: Réalité ou manipulations ?* (Editions L'Harmattan, 2011), p 50, 51 et 100.

¹⁷²⁴ Connus sous le nom de *Katibat Al Moulathamain* Phalange des enturbannés.

¹⁷²⁵ Pour plus de détails sur l'attaque de Tiguentourine, voir : Quotidien d'El Watan du 10 janvier 2014. Consultable sur Algeria-Watch, un an après l'attaque, nouvelles révélations sur l'attaque de Tiguentourine. Lien Internet : http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/hydroc/tiguentourine_nouvelles_revelations.htm

principalement les « Etat renégats » de la région ainsi que l'armée française très présente au Sahel.

Le deuxième facteur tient à l'efficacité de la répression sécuritaire ciblant spécialement les groupes armés et les réseaux affiliés à Daech en Algérie. L'intensification des opérations de sécurisation au niveau des frontières (notamment est et sud-est) a sans doute permis d'empêcher qu'un nombre important de djihadistes liés à l'EI puisse s'introduire avec armes et bagages sur le territoire algérien¹⁷²⁶. Cela dit, c'est à l'intérieur même du pays que les opérations les plus décisives semblent avoir été menées par les forces de sécurité et l'armée. L'élimination de la totalité du groupe Djound al Khalifa (affilié à l'EI), commandé par Gouri Abdelmalek, responsable de la décapitation du touriste français Hervé Gourdel constitue l'exemple le plus probant¹⁷²⁷. D'autres opérations ont permis de démanteler des réseaux de soutien et de recrutement au profit de l'EI, comme celle réalisée fin janvier 2016 et qui a conduit à l'arrestation d'une trentaine d'individus dans la région de Boumerdès, dans le nord du pays¹⁷²⁸.

Le troisième facteur nous ramène au contexte de la guerre civile qui a ensanglanté l'Algérie et son poids sur la mémoire collective des populations civiles. Un contexte lourdement marqué par un choc traumatique généralisé chez ces populations suite aux massacres commis par le GIA durant les dernière années du conflit. S'ensuit un épuisement du discours djihadiste et un désenchantement vis-à-vis de la cause du djihad salafiste.

Enfin, la montée du discours salafiste savant, qui s'affiche ouvertement contre l'usage de la violence armée, viendra conforter la position du régime dont l'autorité (et du même coup, le monopole de la violence) jusqu'alors contestée se verra réhabilitée.

Le redéploiement sécuritaire et l'amélioration progressive de la couverture administrative rendent, de notre point de vue, encore plus difficile la possibilité que Daech puisse opérer des recrutements de masse. L'option qui peut alors s'offrir aux groupes djihadistes liés à Daech, est de s'appuyer sur de petites cellules urbaines afin de mener des attaques spectaculaires à effet médiatique dans les grandes villes algériennes.

¹⁷²⁶ Dalia Ghanem-Yazbeck, « Why Algeria Isn't Exporting Jihadists », *Carnegie Middle East Center*, consulté le 18 février 2016, <http://carnegie-mec.org/2015/08/11/why-algeria-isn-t-exporting-jihadists/iekm>.

¹⁷²⁷ Jeune Afrique du 23/12/2014.

¹⁷²⁸ Le quotidien Le Soir d'Algérie du 20/01/2016.

2.2 Le salafisme haraki, entre marginalité politique et tolérance des autorités publiques

Sur le plan politique, les salafistes algériens ne se trouvent guère dans une situation confortable. Tenus par les autorités pour responsables de « la tragédie nationale » qui a secoué l'Algérie durant les années 1990, les salafistes *harakis* se trouvent confrontés à une interdiction de participer à la vie politique. En novembre 2000, les autorités avaient déjà refusé d'accréditer le parti Wafa créé par Taleb Al Ibrahim, un ancien ministre de l'éducation et des affaires étrangères¹⁷²⁹. Celui-ci fut soupçonné de vouloir mener une stratégie d'entrisme politique au profit des anciens cadres du FIS¹⁷³⁰. Il ne sera d'ailleurs pas le seul à le faire, car durant les législatives de 2002, le parti MNR (Mouvement du Renouveau National) s'est vu rejeté des listes électorales qui contenaient d'anciens membres du FIS¹⁷³¹.

D'autres partis comme le MSP (Mouvement pour la Société de la Paix) de Bougerra Soltani ou El Nahda de Fatah Rebai¹⁷³², ont dû revoir leurs listes électorales durant les élections locales de novembre 2007. Un certain nombre de leurs candidats ont été présentés par les autorités comme étant une menace pour la sécurité intérieure en raison de leurs anciennes appartenances au FIS dissous¹⁷³³. Enfin, Ali Belhadj l'ex numéro deux du FIS, s'est vu lui-même arrêté devant l'entrée du Conseil constitutionnel où il comptait présenter sa candidature à la présidentielle d'avril 2014¹⁷³⁴.

Mais au-delà de cette interdiction de participer à la vie politique légale, le salafisme politique algérien bénéficie d'une relative tolérance de la part du pouvoir en place. C'est du

¹⁷²⁹ Georges Joffé, "Fanaticism : the Algerian experience in" MATTHEW HUGHES et Gaynor Johnson, *Fanaticism and Conflict in the Modern Age* (Routledge, 2004), p 123.

¹⁷³⁰ Quotidien la Tribune, du 23 novembre 2000.

¹⁷³¹ Abdelhak Azzouzi, *Autoritarisme et aléas de la transition démocratique dans les pays du Maghreb* (L'Harmattan, 2006), p 347.

¹⁷³² D'obédience islamique et proches des frères musulmans.

¹⁷³³ « Les islamistes radicaux algériens mis à l'écart des élections locales », Portail électronique d'Al Maghreb, 21/11/2007. Lien Internet : <http://magharebia.com/fr/articles/awi/features/2007/11/21/feature-01>

¹⁷³⁴ Quotidien électronique TSA du 20/02/2014. Lien Internet : <http://www.tsa-algerie.com/actualite/item/6052-empêche-de-se-porter-candidat-a-la-presidentielle-ali-benhadj-écrit-au-ministère-de-l-interieur-et-menace-de-l-ester-en-justice?tmpl=component&print=1>

moins ce que l'on constate sur le plan de la présence médiatique, notamment au niveau de la presse et des médias privés algériens. C'est le cas du parti salafiste non agréé, mais toléré du Front pour l'Éveil Libre conduit par Abdelfattah Zeraoui Hamadache. À défaut de pouvoir jouir d'une légalité juridique et politique, ce dernier se contente de produire un discours politique salafiste largement repris par la presse locale, mais aussi par les médias lourds (audio-visuels) privés¹⁷³⁵. En revanche, ce qui demeure certain, c'est qu'en l'absence de données quantifiables, il est difficile de mesurer l'impact réel de ce courant politique du salafisme sur l'opinion nationale.

2.3 Le salafisme savant, un courant dominateur dans les champs social et religieux

Paradoxalement au déclin du djihad salafiste et du salafisme haraki en Algérie, le salafisme pieux semble en revanche y avoir prospéré. Régulièrement, l'actualité relatée par la presse locale met le doigt sur le phénomène de la diffusion du salafisme dans les pratiques religieuses et sociales¹⁷³⁶.

Devenant une source de production du savoir religieux, le salafisme pieux (ou salafisme scientifique) s'impose en Algérie comme un référentiel dans tous les domaines de la vie quotidienne. Son influence est largement perceptible au sein de la société algérienne, et ce, à travers certaines pratiques : comme la façon de s'habiller, de manger, de travailler ou de commercer. Son discours est véhiculé par des imams de mosquées, mais aussi, par des émissions religieuses transmises par les télévisions qui émettent à partir du Moyen-Orient. Le dynamisme dont certains imams salafistes algériens font preuve impressionne tout observateur de ce courant religieux. Ce dynamisme se perçoit en premier lieu, par la double domination que les salafistes imposent sur les mosquées algériennes et le milieu de l'enseignement religieux universitaire. À Alger, une nouvelle génération de prédicateurs salafistes semble avoir pris les rênes des mosquées, dont celles de : Omar Ben Al Khattab (Ruisseau), Al Thawba (Hydra) et Al Mouwahiddin (El Biar). Une majorité de ces imams prédicateurs a fait son apprentissage auprès de grands noms du salafisme savant algérien, tels que Mohamed Ali Ferkous, Abdel Malek Ramdani et Abdelghani Aouissat. Cette domination sur les mosquées est

¹⁷³⁵ À l'instar d'Al Chourouk TV et Al Nahar TV qui l'ont accueilli sur leurs plateaux de télévision.

¹⁷³⁶ Dans les titres de la presse algérienne francophone, on peut lire : « Quand la fetwamania envahit le pays » : Liberté 11/09/2008, « L'Algérie s'inquiète de la prolifération du salafisme, du wahhabisme et du chiisme sur son territoire » : TSA 12/05/2013 ou bien « Une inquiétante poussée du salafisme en Algérie » : les Échos 21/09/2011.

confortée par la prédominance d'enseignants d'obédience salafiste au sein de l'Institut des Sciences Islamiques d'Alger. À l'intérieur de celui-ci, une lutte autour de la direction administrative semble les mobiliser.¹⁷³⁷

En second lieu, le dynamisme du salafisme pieux s'illustre par sa maîtrise impressionnante des outils de communication, notamment le web. Il suffit de taper les noms des oulémas salafistes algériens connus, comme Ferkous et Ramdani, pour se rendre compte de l'aspect attrayant dans la présentation de leurs sites Internet¹⁷³⁸. À titre d'exemple, le site web de Ferkous connaît une fréquentation de 15 millions de visiteurs par semaine¹⁷³⁹. À cela, il faut ajouter la forte présence du salafisme pieux dans le milieu du commerce, notamment dans le domaine de l'import-export (livres et CD religieux, coran, habillement...etc.)¹⁷⁴⁰.

Cette situation a poussé les autorités algériennes à prendre certaines mesures visant à contenir l'avancée du salafisme dans le paysage social et religieux. Parmi ces mesures, on peut citer la création d'une coordination syndicale composée d'imams algériens¹⁷⁴¹. Parmi les rôles qui lui sont assignés, il y a « la protection de l'identité religieuse nationale contre toute pratique religieuse (salafiste ou autre) étrangère au référentiel religieux national »¹⁷⁴². On peut citer aussi la mesure ministérielle consistant à recruter et former plus de 1200 imams par an, pour les injecter dans le circuit des mosquées et « lutter contre le salafisme radical »¹⁷⁴³.

Promouvoir le soufisme est un autre moyen mis en œuvre par les autorités algériennes par le biais de l'encouragement des *Zawaya*. Cette instrumentalisation du soufisme par sa revalorisation se trouve aujourd'hui au cœur de la stratégie du ministère des affaires religieuses algérien. Pour Mohamed Ben Aissa, ministre en charge du secteur « *Le soufisme est une éducation spirituelle et représente toujours l'image claire et nette de l'Islam qui rayonne actuellement de par le monde et qu'on veut absolument ternir en taxant cette religion d'arriérée, de terroriste et de*

¹⁷³⁷ Pour plus de détails sur ce point précis, voir : Quotidien national arabophone, Al raid, 21/12/2013. Et le Quotidien national arabophone Al Fadjr, 12/03/2012.

¹⁷³⁸ www.ferkous.com et <http://abdelmalek.ramdani.com>

¹⁷³⁹ Quotidien national arabophone Al Sha'ahid, 18/12/2012.

¹⁷⁴⁰ Pour Amel Boubeker, cette présence est largement tolérée par les autorités, d'autant plus qu'une partie des activités la concernant, versent dans le domaine de l'informel. Entretien avec Amel Boubeker, publié sur le site web D'Al Magharibia le 07/03/2014.

Lien internet : <http://magharebia.com/fr/articles/awi/reportage/2014/03/07/reportage-01>.

¹⁷⁴¹ Imams pratiquant le rite malikite composant une mosaïque de tendances différentes : salafisme traditionnel (proche du pouvoir), islam soufi (Zawaya), guides religieux (frères musulmans).

¹⁷⁴² El Moudjahid, quotidien national public, 29/03/2013

¹⁷⁴³ Mesures affirmées à Alger, par le ministre des Affaires religieuses et des wakfs Bouabdallah Ghlammallah, en marge de la rencontre réunissant les directeurs du secteur au niveau des wilayas (départements) à Alger.

destructive »¹⁷⁴⁴. Qu'il s'agisse de la Zawiya Qadiriya, Ta'alibiyya, Tidjaniyya ou autres, la couverture médiatique des événements liés aux confréries soufies, est quasi quotidienne dans les médias audiovisuels du pays (notamment publics). L'objectif annoncé clairement est de contrer l'influence grandissante des prédicateurs salafistes et des idées radicales liées au djihad armé.

¹⁷⁴⁴ Agence de Presse algérienne, le 22/12/2015.

Conclusion du sixième chapitre

En tant que réalité sociale et religieuse, le salafisme ne peut être considéré comme *un donné*. Il est au contraire un construit qui se cristallise dans les trois formes du salafisme analysées précédemment (piétiste, activiste et djihadiste). À leur tour, ces formes du salafisme doivent être perçues en interaction avec les traditions locales de chaque société à part. Dans le cas de l'Algérie, la trajectoire du salafisme - considérée en dehors des cercles restreints des savants religieux - n'a pas abouti à une idéologie cohérente et totalisante. Elle a, au contraire, été un processus non linéaire imprégné d'une « forme intellectuelle de bricolage » (au sens où l'entendait Claude Lévi-Strauss)¹⁷⁴⁵. Désormais, il n'est plus à démontrer que le salafisme des élites savantes est rarement porté vers le travail politique. Pas plus qu'il n'est porté vers le djihad armé en dehors de conditions strictes rarement réunies dans les pays où les gouvernants revendiquent une identité musulmane¹⁷⁴⁶. En revanche, pour les salafismes haraki et djihadiste - souvent marqués par l'effort autodidacte -, la logique est différente : ils trouvent dans leur « idéologie politico-religieuse bricolée » un instrument de légitimation indispensable pour le passage à l'action politique où à l'action violente.

Quoi qu'il en soit, la fermeture sélective du champ politique à laquelle est confronté actuellement le salafisme politique algérien offre très peu de lisibilité analytique. L'absence de ce dernier aux rendez-vous électoraux durant près de 22 ans, a progressivement effacé l'image de son poids politique, ne serait-ce que sur le plan des mobilisations militantes. Cela dit, même si le champ politique venait à s'ouvrir de nouveau, rien ne certifie que nous assisterions au scénario de la déferlante électorale du FIS ; le salafisme diffus dans la société algérienne actuelle n'est pas forcément synonyme de salafisme activiste (haraki), bien loin de là.

¹⁷⁴⁵ Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage* (Paris: Presses Pocket, 1990), p 35.

¹⁷⁴⁶ Nombreux sont les écrits dans lesquels les savants religieux algériens interdisent la désobéissance aux gouvernants musulmans, et ce, même si ces derniers se révèlent être des tyrans. Ceci obéit à la logique consistant à éviter la *fitna* (la guerre entre les musulmans). Voir par exemple le site internet de Mohamed Ferkous : www.ferkous.com.